



11 & 12 AVRIL 2015



RÈGLEMENT



Association Sportive Automobile Mauve Section Historique

RÈGLEMENT DU 11^{me} RALLYE DE LA PORCELAINES HISTORIQUE 2015

La Section historique de l'ASA Mauve organise les 11 & 12 avril 2015 une randonnée touristique réservée à des véhicules historiques. Cette manifestation qui n'est pas une épreuve sportive se déroulera d'EYMOUTIERS à EYMOUTIERS avec étape à LINARDS.

VOITURES ADMISSIBLES

Sont admissibles :

1^{re} catégorie : les voitures dont la date de première mise en circulation se situe avant fin **1987** (date portée sur la carte grise).

2^{me} catégorie : les répliques, les véhicules d'exception ayant obtenu la validation par la commission d'agrément. L'agrément n'est donné que pour un an. Pour l'obtenir, le concurrent devra joindre chaque année une note justifiant du caractère exceptionnel du véhicule (quelle que soit la marque) qui permettra à la commission de statuer.

Ces véhicules devront être conformes à la législation routière (carte grise et assurance du véhicule vous seront demandées au départ).

Le nombre total de véhicules est limité à 60. L'enregistrement des engagements se fera selon l'ordre d'arrivée. La clôture des inscriptions interviendra lorsque le nombre de véhicules maxi sera atteint. Les équipages supplémentaires seront placés sur liste d'attente avec priorité aux véhicules historiques. Pour des raisons d'organisation aucun engagement ne sera reçu après le 04 avril 2015.

EQUIPAGES ADMISSIBLES

Tout équipage doit être composé d'un pilote détenteur d'un permis de conduire valide et d'un co-équipier.

Les organisateurs se réservent le droit de refuser un engagement sans avoir à justifier leur décision. Les droits d'engagement seront retournés au candidat non admis.

CLASSEMENTS

Un classement sera établi pour chaque catégorie. **Sera déclaré vainqueur du Rallye le 1^{er} de la catégorie 1.** En cas d'ex æquo l'organisateur se réserve la possibilité d'utiliser la date de 1^{ère} immatriculation de la voiture, portée sur la carte grise, pour les départager.

L'ancienneté de la voiture (année de première mise en circulation) sera prise en compte, dans chaque catégorie. Un coefficient de pondération sera appliqué à la fin de l'épreuve par rapport au nombre total de pénalités.

Exemple pour 2 véhicules de la catégorie 1 :

Véhicule A (1968) : 460 (pénalités) x 1,68 (coefficient de pondération)= 772,80 donc 1^{er}
Véhicule B (1987) : 420 (pénalités) x 1,87 (coefficient de pondération)= 785,40 donc 2^{ème}

Tout concurrent qui changera de véhicule au cours du rallye pourra continuer à concourir mais ne sera pas classé.



PROGRAMME

Lundi 12 janvier - Ouverture des engagements
Samedi 4 avril - Clôture des engagements

Samedi 11 avril

Vérifications administratives avec remise des plaques et documents : parking place Stalingrad à EYMOUTIERS 87 de 10 h 30 à 13 h.

1^{re} étape : EYMOUTIERS > LINARDS > EYMOUTIERS

140 km environ de navigation, incluant deux secteurs à moyenne contrôlée de 25 km environ en fléché-métré. Le reste pourra être donné sous forme de carte muette - fléché-métré - non métré – fléché allemand - fléché droit etc...

Le départ sera donné à **14h00** pour la 1^{ère} voiture, puis de minute en minute du parking de la place Stalingrad.

Entre la 1^{ère} et la 2^{ème} étape, un repas sera offert à la salle des fêtes à EYMOUTIERS.

2^{me} étape : EYMOUTIERS > EYMOUTIERS :

30 km environ en fléché-métré et incluant un secteur à moyenne contrôlée de 22 km environ. Le départ sera donné à **21h30** du Parking de la salle des fêtes

Dimanche 12 avril

3^{me} étape : EYMOUTIERS > EYMOUTIERS

125 km environ de navigation, incluant un secteur à moyenne contrôlée de 19 km environ, en fléché-métré, le reste donné sous forme de carte muette et de différents fléchés.

Le départ sera donné à **8h00** pour la première voiture, puis de minute en minute, du parking de la place Stalingrad

L'arrivée du rallye aux environs de **11h45**.

Le repas et la remise des prix du rallye auront lieu à la salle des fêtes d'EYMOUTIERS à partir de **13h**.

ORDRE DES DEPARTS

Les départs se feront de minute en minute dans l'ordre croissant des numéros attribués par l'organisateur.

ABANDON / RETOUR EN COURSE

Si un équipage interrompt le rallye le samedi pour quelque cause que ce soit, il pourra néanmoins être admis au départ le dimanche matin. En revanche, il ne pourra pas figurer dans le classement général. De plus, il a l'obligation de prévenir la direction de l'épreuve par tous les moyens dont il dispose.



ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES AUTORISÉS

Partant du principe qu'il ne faut pas interdire ce que l'on ne peut pas contrôler !

Tous les types d'odomètres, "Tripmaster". Exemple : électroniques ou mécaniques sont autorisés.

Tous les appareils de mesures et calculs de moyenne et/ou distances électroniques sont autorisés à bord des véhicules en course. Exemple : Blunik, Monit, Brantz, Terratrip, Tripdata, Cadenceurs ATB, Blizz, Timing Speed, Blizz Timing C200, Tripy, applications pour smartphone ... liste non exhaustive.

CARTOGRAPHIE/NAVIGATION

Les étapes de navigation sur cartes muettes se feront à l'aide de tracés fournis sur papier ou sur calque à reporter sur des cartes IGN au 1/100 000, 1/50 000, 1/25 000 fournies par l'organisateur.

PUBLICITE ET DROIT A L'IMAGE

La publicité est libre mais le concurrent ne pourra pas s'opposer à une publicité éventuelle de l'organisateur.

Du fait de leur participation, les concurrents acceptent sans réserve l'exploitation par les organisateurs de toutes reproductions, diffusions, ou photographies de leur véhicule prises au cours de la manifestation, à la condition que celles-ci se cantonnent à des fins promotionnelles et ne nuisent en aucune façon à leur image personnelle.

CODE DE LA ROUTE

Tout au long de l'épreuve, **nous vous rappelons l'obligation qui vous est faite du strict respect du code de la route.** Cette année une attention toute particulière sera apportée au respect absolu de la réglementation et tout particulièrement au respect de la vitesse maximum autorisée dans les traversées de zones habitées. L'organisateur se réserve la possibilité de pénaliser les avances excessives par rapport au temps estimé, applicable sur la totalité du parcours.

ROUES ET PNEUMATIQUES

Seuls les pneumatiques conformes à un usage routier sont admis.

REMISE DES PRIX

La remise des prix aura lieu à la Salle des fêtes d'EYMOUTIERS pendant le repas pris en commun.

Les 3 premiers du classement de la catégorie 1 et le premier de la catégorie 2 recevront une coupe ainsi que le 1^{er} équipage féminin.



DROITS D'ENGAGEMENT

Le montant des droits d'engagement est fixé à **195 Euros** pour un équipage de 2 personnes. Le chèque doit être obligatoirement joint à la demande d'engagement pour que celle-ci soit prise en compte. Les chèques de réservation seront encaissés le 04 avril 2015.

L'engagement comprend :

- Les repas du samedi soir et du dimanche midi pour deux personnes
- Les carnets de contrôles
- Les plaques de rallye et un jeu de numéros pour les portières
- Les documents cartographiques (carte routière ou photocopies couleurs)
- Un cadeau souvenir

ASSURANCES

Les organisateurs ont contracté une police d'assurance garantissant les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant incomber à l'organisation. Le concurrent reste seul responsable des dégâts matériels pouvant arriver à son véhicule, ceux-ci n'étant en aucun cas de la responsabilité de l'organisation. Un contrat dépannage assistance est vivement conseillé.

FORFAIT

En cas de forfait, une somme de 70 euros restera acquise à l'A.S.A. Mauve VH pour dédommagement des frais engagés.

PENALITES

Épreuve de régularité	10 points par seconde d'avance ou de retard
Contrôle de passage manquant	300 points
Contrôle d'arrivée pris dans le mauvais sens	300 points
Retard à l'arrivée d'une étape	10 points par minute
Retard à l'arrivée d'une étape (Contrôle Humain fermé)	Au-delà de 60' : 1000 points
Avance excessive à partir de 5' à l'arrivée d'une étape	10 points par minute



**PROPOSITIONS pour l'hébergement – Rallye de la Porcelaine Historique
11 et 12 avril 2015**

Possibilités d'hébergement sur la commune d'EYMOUTIERS				
Office du Tourisme Eymoutiers	Informations hébergements		05 55 69 27 81	Site Web www.tourisme-eymoutiers.fr
Domaine du BUCHOU	Promenade des Sports 87120 Eymoutiers	gîtes de 4 ou 5 personnes tarifs négociés par l'ASA M	05 55 69 10 21	Madame Levacher Mairie d'Eymoutiers
Hôtel Restaurant Le Château de Toulondit La Closerie	Promenade des Sports 87120 Eymoutiers		05 55 14 47 70	Site Web www.tourisme-portesdevassiviere.fr Email jl.hernandez@orange.fr
Hôtel Restaurant Le Relais Du Haut Limousin	2 boulevard Karl Marx 87120 Eymoutiers	10 chambres 23 personnes	05 55 69 40 31	Site Web www.relaisduhautlimousin.com Email contact@relaisduhautlimousin.com
Chambres d'hôtes Réf : 87G5705 Gîtes de France Eymoutiers	14 Rue P et M Curie 87120 Eymoutiers	2 chambres	05 55 69 68 32	Site Web lescerisiers87.com Email stay@lescerisiers87.com
Chambres d'hôtes de M. et Mme Miller	Coursellas 87 120 Eymoutiers	4 personnes 1 chambre	05 55 36 76 91	Site Web : www.coursellas.com Email reservations@coursellas.com
Chambres d'hôtes Réf : 87G5712 Gîtes de France - Eymoutiers	Peyrassou 87120 Eymoutiers	5 chambres	05 55 42 58 45	Site www.terreindigoleplaisirdexister.jimdo.com Email thierryetdidier@hotmail.fr
Possibilités d'hébergement sur la commune de NEDDE (environ 10 km)				
Hôtel Restaurant Le Verrou	Le Bourg 87120 Nedde	10 chambres 23 personnes	05 55 69 98 04	Site Web www.leverrou.com Email brigitte.marvier@wanadoo.fr
Chambres d'hôtes Réf : 87G5723 Gîtes de France Nedde	Chaud 87120 Nedde	3 chambres	05 55 04 02 55	Site Web www.auboutdesmondes.com Email info@auboutdesmondes.com
Le Manoir de Plainartige Gîte d'étape	Plainartige 87120 Nedde	Gîte de groupe chambres individuelles	05 55 69 95 22	Site Web www.manoirdeplainartige.com Email mykevans@gmail.com
Gîte et chambres d'hôtes Chalendeix en Limousin	Chalendeix 87120 Nedde	5 chambres 12 personnes Petit déjeuner	05 55 35 00 03 06 14 37 74 18	Email contact@hebergement-chalendeix.com
Possibilités d'hébergement aux alentours d'EYMOUTIERS SAINTE ANNE SAINT PRIEST (8KM) - AUGNE (8KM)- PEYRAT LE CHATEAU (10 KM)				
Chambres d'hôtes Réf : 87G5703 Gîtes de France Sainte Anne Saint Priest	Les Bruges 87120 Sainte Anne Saint Priest	5 chambres	05 55 69 42 39	Site Web www.chezlachouette.com Email info@chezlachouette.com

Hôtel restaurant Le Ranch des Lacs D14 entre Eymoutiers et Bujaleuf	Vervialle 87120 Augne	5 chambres 11 personnes	05 55 69 15 66	Site Web www.le-ranch-des-lacs.com Email contact@le-ranch-des-lacs.com
Hôtel restaurant La Caravelle	Port d'Auphelle Lac de Vassivière, 87470 Peyrat-le-Château	16 chambres 32 personnes	05 55 69 48 75	Site Web www.la-caravelle-vassiviere.com Email vassiviere.caravelle@gmail.com
Auberge du Bois de l'Etang Hôtel restaurant	38 Avenue de laTour 87470 Peyrat-le-Château	27 chambres	05 55 69 40 19	Email a.domont@wanadoo.fr

Si vous souhaitez des repas supplémentaires samedi soir et dimanche à midi (en plus de ceux compris dans l'engagement), pensez à les commander lors de l'engagement : Samedi soir 13 euros – Dimanche midi 20 euros

Contact

Pour tous renseignements complémentaires :
Alain MAINGRAUD - tél : 05.55.53.33.49 - 06.19.90.10.71
Béatrice MAINGRAUD –tél: 05.55.53.33.49 - 06.20.44.13.35
E-mail: fressebeatrice@yahoo.fr ou maingraudalain@wanadoo.fr



11^{me} RALLYE DE LA PORCELAINE HISTORIQUE
11 & 12 AVRIL 2015

DEMANDE D'ENGAGEMENT

A retourner avant le **4 avril 2015**
à : **Alain et Béatrice MAINGRAUD 5 allée de la Cornue - 87000 LIMOGES**
Tél. : 06.19.90.10.71 / 06.20.44.13.35
Chèque à l'ordre de : A.S.A. MAUVE VHE

	PILOTE	COPILOTE
NOM		
Prénom		
Adresse		
Adresse e-mail		
Permis de conduire N°		
Délivré le, à		
Téléphone <i>Joignable en cours de rallye</i>		
ASA ou Ecurie		
VOITURE		
Marque		
Modèle et Type		
Année de Fabrication		
Immatriculation		
Véhicule assuré auprès de la compagnie		
Par le contrat N°Valable jusqu'au :.....		
<i>Le véhicule doit impérativement répondre aux exigences du code de la route. La carte grise et l'attestation d'assurance seront présentées à l'accueil des concurrents</i>		

DECHARGE DE RESPONSABILITE

J'accepte sans réserve les termes du règlement du 11^{me} rallye de la Porcelaine Historique.
J'ai bien noté qu'il m'appartient de souscrire toute assurance individuelle complémentaire que je jugerais utile concernant ma personne et mes biens.

Cette épreuve n'ayant aucun aspect sportif, je décharge l'A.S.A.Mauve, ses représentants et personnels de toute responsabilité pour tous dommages corporels, matériels ou autres pouvant survenir à ma personne et/ou à mes biens.

Je certifie être titulaire d'une Responsabilité Civile Vie Privée

Date :

Signature¹ :

¹ Impératif : faire précéder la signature de la mention manuscrite : « lu et approuvé »